

Deuxième Conférence spéciale interaméricaine

DIX-NEUF PAYS membres de l'Organisation des États américains se sont réunis à Rio de Janeiro, au Brésil, du 17 au 30 novembre 1965, pour étudier diverses mesures de consolidation de l'ensemble interaméricain, y compris plusieurs questions à l'ordre du jour de la Onzième Conférence interaméricaine, ajournée depuis 1959. Le Venezuela, sans relations diplomatiques avec le Brésil depuis l'évincement du gouvernement Goulart au Brésil, en avril 1964, a annoncé peu avant le début de la Conférence qu'il ne participerait pas à la réunion de Rio de Janeiro.

Le Canada s'est fait représenter à la Conférence par des observateurs et il en a été de même pour la Jamaïque, la Trinité et Tobago. La délégation canadienne comprenait MM. A. D. Ross, chargé d'affaires a.i., de l'ambassade du Canada à Rio de Janeiro, G. C. Langille, conseiller de l'ambassade du Canada à Washington, et C. M. Forsyth-Smith, conseiller commercial de l'ambassade du Canada à Rio de Janeiro. C'était la première fois que des représentants du Canada assistaient à une conférence interaméricaine de l'OEA. M. Miguel A. Zavala Ortiz, ministre des relations extérieures de l'Argentine, dans son allocution en réponse au discours de bienvenue du président Castelo Branco, et M. Vasco Leitao da Cunha, ministre brésilien des Affaires étrangères et président de la Conférence, dans la conclusion de son discours, ont exprimé le vœu que les trois pays représentés par des observateurs deviennent membres de l'OEA. Ce dernier a déclaré ce qui suit:

Je voudrais aussi exprimer notre espoir de voir bientôt nos nations sœurs dans cet hémisphère, le Canada, la Trinité, Tobago et la Jamaïque, adhérer à notre Organisation. Naturellement ces nations possèdent les éléments d'autres cultures, races et religions qui formeraient ainsi partie intégrante du monde américain. En souhaitant qu'ils participent à nos travaux de façon permanente, permettez-moi cette citation de Paul Valéry qui semble très appropriée: "Enrichissons-nous de nos mutuelles différences."

L'Acte de Rio de Janeiro

Une série de recommandations, principales conclusions de la conférence, font partie d'un document dit "l'Acte de Rio de Janeiro" qui renferme des directives pour la révision de la charte de l'OEA, dont il sera question lors d'une troisième conférence spéciale interaméricaine à Buenos Aires en juillet 1966. Un comité spécial des représentants de chacun des États membres de l'OEA se réunira à Panama tôt en 1966 pour préparer un projet d'amendements préliminaires. Les recommandations prévoient que les conférences annuelles interaméricaines approuveront la politique et le budget, détermineront les allocations financières et coordonneront les activités des divers organismes. On formera trois conseils relevant directement de la conférence interaméricaine: (i) un conseil politique qui